

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19161028

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

20 NOV. 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : **0436 025 589**

Dénomination

(en entier) : **VERHAEGHE-DERAMAUX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Petit-Audenaerde, 69 7712 – HERSEAUX**

MONITEUR BELGE

04 -12- 2019

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : Réélection du Conseil d'Administration.

D'un procès verbal d'assemblée générale ordinaire daté du 11 juin 2019, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 6 années se terminant avec l'assemblée ordinaire de 2025 :

Monsieur Théodorus VAN LAMMEREN ; NN 540625-541-79

Monsieur Vincentius VAN LAMMEREN ; NN 840517-427-86.

D'un rapport du conseil d'administration daté du 11 juin 2019, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, le conseil décide de confier la présidence à Monsieur Théodorus Van Lammeren et de lui conférer les pouvoirs de gestion journalière.

Signé Théodorus VAN LAMMEREN
Administrateur-Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).